



## A.S. ROMILLÉ - FOOTBALL

Maison des Associations  
Place des frères Aubert  
35850 Romillé – Tél. : 02 99 23 23 23  
N° d'affiliation : 501887

# COMPTE-RENDU DE REUNION DE BUREAU

**DATE ET LIEU DE LA REUNION :** Lundi 1 décembre 2008 à 20h15, Maison des Associations de Romillé.

Participants	
Prénom & Nom	Qualité
Pascal GUEGUEN	Président
René CORRE	Vice-Président
Annie DAUCÉ	Trésorière
Gérard DAUCÉ	Responsable Vétérans
Pascal CHANTREL	Responsable du matériel, achats, fournitures
Jean-Pierre LE BERRE	Dirigeant Seniors
Jean-Claude FEUILLET	Secrétaire
Jérémy LE BERRE	Dirigeant 13ans

## ORDRE DU JOUR

### 1) Point de situation concernant le lavage des maillots

a) Tarifs pratiqués par Mme Barbier à ce jour :

- 0,6 euros/maillot.
- 0,6 euros/short.

Celle-ci demande 0,7 euros par short et maillot.

a) Coût de la prestation pour 22 journées :

- Seniors :  $0,6 \times 2$  (maillot+short)  $\times 14$  (nombre de maillots lavés)  $\times 3$  (équipes)  $\times 22 = 1108,8$  euros.
- Vétérans :  $0,6$  (maillot)  $\times 14$  (nombre de maillots lavés)  $\times 2$  (équipes)  $\times 22 = 369,6$  euros.  
(a ce jour une seule équipe Vétérans reste engagée en championnat).

*Décision du bureau :* maintien du coût à 0,6 euros pour la saison.

Sur ce, conversation téléphonique entre G. Daucé et Mme Barbier. Celle-ci accepte la décision pour cette saison tout en sachant que le club devra trouver un autre prestataire pour la saison prochaine.

### 2) Point de situation concernant les licences

a) Question posé par le secrétaire quant à une remise ou la gratuité de la licence aux dirigeants qui sont également joueur dans le club.

*Réponse du bureau :* Question déjà abordée lors de la réunion de bureau précédente, réflexion en cours, réponse à venir (**décision 1**)

b) Les impayés :

- Débat autour du fichier transmis par courriel par le secrétaire le 30/11/08 aux membres du bureau. Après actualisation du fichier, il reste 15 impayés. Relance à effectuer par le responsable des licences en relation avec les dirigeants des équipes (**action 1**).
- Il apparaît qu'il existe de graves dysfonctionnements. En effet, il n'est pas normal que des joueurs, toutes catégories confondues, puissent exercer leur talent sans que leur dossier administratif soit complet (pour exemple : suite juridique après l'accident survenu près du barrage de la Rance). En conséquence, un point exhaustif par catégorie sera demandé début décembre aux dirigeants des équipes (**action 2**).
- Un point complet sera également effectué suite à la mise en place des actions 1 et 2 à la prochaine réunion de bureau en janvier. Si des réticences ou des difficultés persistent pour récupérer des documents ou justificatifs auprès des joueurs ou des parents, **des exclusions pourraient être prononcées jusqu'à régularisation des dossiers.**

3) **Aspects sportifs**

b) Objectifs :

- Seniors A : le maintien.
- Seniors B : la montée.

Jean-Pierre pense qu'il y aura certainement un départ à la trêve, de plus il souligne qu'il a réellement une inquiétude quant au maintien de l'équipe première.

4) **Agenda**

- La prochaine réunion de bureau est prévue le 5 janvier 2009 (date à confirmer) à 20h15 à la Maison des Associations.

## RELEVES DE DECISIONS ET D' ACTIONS

( D : Décision – A : Action )

<b>Numéro</b>	<b>Type</b>	<b>Description</b>	<b>Responsable</b>	<b>Initialisée le</b>	<b>Statut</b>	<b>Observations</b>
1	D	Remise ou la gratuité de la licence	bureau	01/12/08	En cours	
1	A	responsable des licences en relation avec les dirigeants des équipes	responsable des licences en relation avec les dirigeants des équipes	01/12/08	En cours	
2	A	Point complet a effectué suite à la mise en place des actions 1 et 2	bureau	01/12/08	En cours	